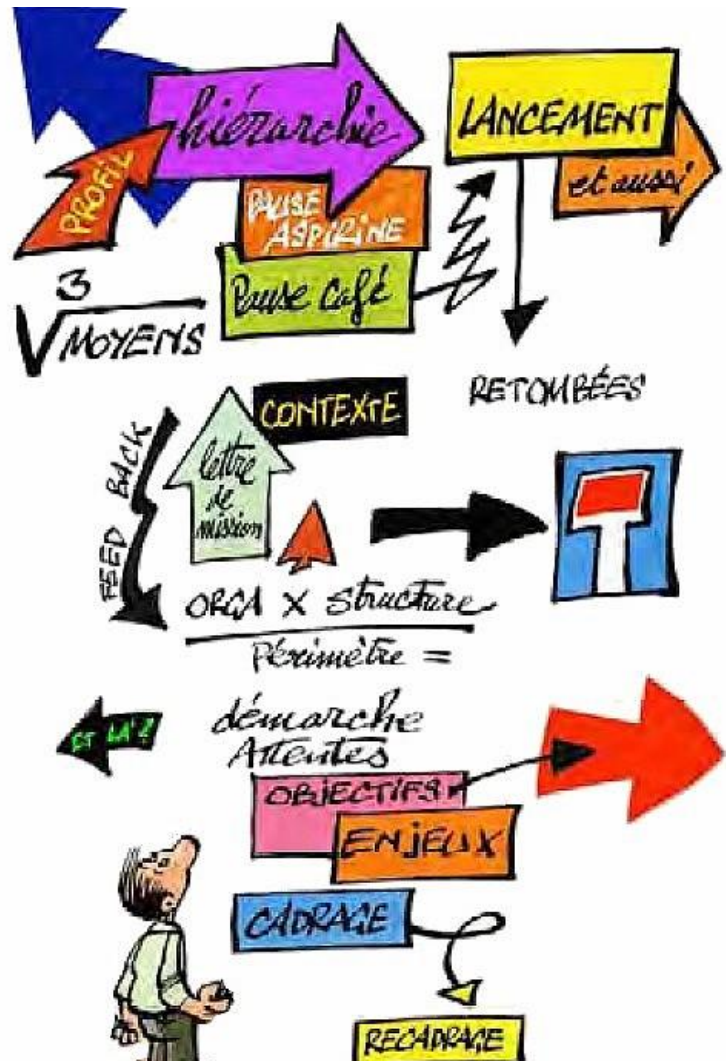


Pourquoi faire simple, quand on peut faire compliqué?

Bourse aux vacances : la bourse, ou la vie ?

- Dans le cadre de la Bourse aux Vacances (BàV pour les intimes), les salariés de la DOSO peuvent se faire rembourser par le CE une partie des dépenses effectuées pour leurs séjours et voyages auprès de prestataires variés. Dans les faits, ces dépenses sortent du champ étroit des prestataires « officiels » sélectionnés, pour vous, par les guides supposés omniscients des syndicats majoritaires dont, par pudeur, nous ne citerons pas les noms...
- Ainsi, la BàV constitue un espace de relative liberté au sein de prestations ASC inextricables. Et les espaces de liberté, nous savons qu'il y en a peu. D'où, à la fois, d'un côté le succès de la BàV, et de l'autre l'obsession de ces mêmes syndicats d'en contrôler (voire d'en réduire) le montant au profit des prestataires « officiels ».
- Les moyens mis au service du contrôle, bien que déjà considérables, s'avèrent insuffisants puisque des « petits malins » ont apparemment réussi à contourner le système en produisant des fausses factures. Ils s'en seraient même vantés autour d'eux... Ces pratiques inadmissibles et répréhensibles, y compris pénalement, ont heureusement été détectées par les salariés du CE. Renforcer encore les contrôles induirait inmanquablement une augmentation des coûts de fonctionnement qui viendrait une nouvelle fois grever votre budget vacances.



- La liberté, la CFE-CGC pense qu'il faut la donner dès le départ en mettant à la disposition du salarié la somme qui lui est dévolue ; à lui de l'employer à sa guise ! C'est déjà le cas dans deux CE gérés par la CFE-CGC. Résultat : tout le monde en profite (à SCE par exemple 97% des salariés ont utilisé 100% de leur budget), et les frais de fonctionnement restent très bas (3% du budget total, à comparer avec 10% environ au CE DOSO). C'est la mise en application du « Tableau Magique » que vous pouvez retrouver dans :

<http://www.lemilleurdesce.com/>

Un système tellement simple que personne n'aura envie de le dévoyer !

Expérience client : la Direction siffle la fin de la partie

- Le projet « Pilotage par l'expérience client et les adaptations de la Part Variable Commerciale (PVC) associée » part d'une bonne intuition : une excellente expérience client entraînera par ricochet un attachement incomparable de nos clients à l'entreprise.
- A cette fin, il faut à la fois former les managers au pilotage par l'expérience client et adapter la PVC en donnant une importance encore plus grande à l'expérience client : passer de 30% actuellement à 50% voire 70% de la pondération pour les indicateurs SAM (Satisfaction, Accompagnement et Multicanalité).
- A la DOSO, le test est prévu sur 6 mois à compter de janvier 2016. Seules quelques équipes sont concernées : 2 à l'AD et 2 au SCO.
- Sous cet aspect anodin de « test », il s'agit bien du changement de l'évaluation des salariés. Les objectifs sont de moins en moins à la main du vendeur ; les indicateurs sont communs au-delà de l'équipe et de l'unité. On tend vers la prise en compte de l'ensemble du parcours client, dans un fonctionnement qui devient horizontal et transverse. Bref, c'est potentiellement « du lourd »!
- Les syndicats demandent à ce que le sujet soit passé en consultation, pas seulement en information. La Direction refuse et préfère abandonner purement et simplement le pilote au motif qu'ailleurs le sujet a été présenté en information, pas en consultation.

Quand DELIVERY passe en mode TGV : ça casse !

- Ce n'est pas la première fois que nous évoquons ici DELIVERY. Rappelons que ce projet complexe vise à refondre les processus de production sur le marché entreprises et à passer en mode affaires sur les offres. Avec des conséquences en termes de métiers : création des RAC (Responsable Affaires Client) notamment.
- Le projet nous semble porteur de sens mais, comme on dit, « le diable est dans les détails », et c'est donc sur la mise en oeuvre que doit porter toute notre attention.
- La Direction nous a jusque-là assuré de sa volonté de prendre le temps, de ne pas brusquer les choses. Or, pour des raisons qu'elle nous tait, voilà qu'elle nous presse de rendre un avis à ce CE !
- Cette attitude nous semble suspecte. S'agit-il d'un objectif au 31 décembre 2015, donné à un cadre dirigeant, sous peine de voir sa PVM (Part Variable Managériale) tragiquement amputée ? Ou bien de la crise de nerfs d'un grand ponte parisien décidé à clore le dossier coûte que coûte ? Mystère...
- Il reste pourtant encore pas mal de zones d'ombres : une modification profonde du SI avec la coexistence pendant un temps indéterminé de l'ancien et du nouveau SI, d'où une surcharge prévisible pour les salariés concernés, notamment les RAC ; un processus de comblement des postes pour le moins nébuleux ; le tout dans un contexte où les effectifs continuent de fondre comme neige au soleil...

- Après de longues suspensions de séances, les élus refusent unanimement de donner un avis. La Direction perd son sang froid : elle considère que les éléments apportés sont suffisants et que l'avis est réputé rendu. Face à ce coup de force, les syndicats se réservent la possibilité de porter l'affaire en justice.

Impec' comme un rapport PEC ?

- C'est un lourd rapport, bien présenté et documenté, que ce rapport Perspectives Emplois Compétences (PEC) 2015-2017 !
- Mais, quelles que soient les qualités du rapport, le message subliminal reste le même : Orange nous assure savoir faire face à l'hémorragie des départs. Or, dans les faits, les remplacements se font au compte-goutte ; « pas de panique » répond l'entreprise : tout cela fonctionnera comme une horloge suisse par la « magie » de la digitalisation et l'« alchimie » des nouveaux processus !
- Les élus ne peuvent valider de telles orientations qui reflètent à la fois un manque d'ambition flagrant de la Direction (elle ne croit déjà plus à « Essentiels 2020 »?) et une absence de réalisme quant aux conditions de travail de celles et ceux qui resteront sur leur poste. Ils émettent donc un avis négatif à l'unanimité.

**La CFE-CGC
vous présente ses
Meilleurs Vœux
pour l'année 2016!**

Prochain CE les 28 et 29 janvier 2016

Vos représentants CE CFE-CGC :

Sébastien Muller Elu Titulaire 0676730926

Marie-Noëlle d'Arbaumont Elue Suppléante 0670755395

Jean-Jacques Marchi Représentant Syndical 0689923475

Retrouvez la version électronique de cette lettre et toutes les informations de votre établissement : <http://www.cfecgc-orange.org/do-sud-ouest/>

Cadres et non cadres, plus d'infos sur : www.cfecgc-orange.org

Activités Sociales et Culturelles des CE

www.lemeilleurdesce.com

nos lettres nationales : Comprendre & Agir et Épargne & actionnariat salariés
pour vous abonner : info@cfecgc-unsaf-orange.org

nos blogs : www.telecoms-media-pouvoir.net
www.adeas.org



www.facebook.com/cfecgc.orange

www.twitter.com/CFECGCOrange